



Fédération Française de Ski

www.ffs.fr - ski@ffs.fr

CIRCULAIRE

IMPORTANT

A retourner pour le 17.05.2010

-Messieurs les Présidents
des Comités Régionaux de Ski
-Mmes et MM Les membres de la
Commission nationale Snowboard
-MM Les Responsables Snowboard
régionaux

Copies : MM Méthiaz –Loison –
Saguez –

N/Référence JF/MJP
Annecy, le 8 avril 2010

OBJET : INSCRIPTION DES COUREURS SNOWBOARD SUR LES LISTES DE POINTS FIS SAISON 2010/2011

Mesdames, Messieurs,

Vous voudrez bien nous communiquer les noms des snowboarders que vous désirez voir figurer sur les listes de points FIS Snowboard de l'hiver prochain afin qu'ils puissent prendre le départ aux compétitions internationales de Snowboard en France et à l'étranger.

Veillez utiliser les imprimés joints et nous les retourner dûment complétés conformément aux instructions de la FIS, à savoir :

1) SUR LE LISTING PRE-ETABLI qui indique les noms des coureurs de votre comité inscrits pour la saison 2009/2010 sur les listes FIS Snowboard, compléter la colonne STATUT comme suit (O ou E ou D)

⇒ nous vous conseillons de renouveler l'inscription du coureur pour la saison 2010/2011 (statut: O) afin de protéger ses points acquis – il apparaîtra avec la mention **actif** (vérifier la date de naissance ainsi que le club d'appartenance -en toutes lettres- et le numéro de licence FFS)

⇒ il est possible de renoncer à l'inscription du coureur (statut: E) sur les listes FIS, et ce jusqu'au 31 décembre de l'année en cours – le coureur apparaîtra avec la mention **inactif**, il perdra alors le bénéfice de ses points.



Fédération Française de Ski

www.ffs.fr - ski@ffs.fr

⇒ (dans le cas de décès : D)

Important : ne pas modifier ce listing de base, apporter éventuellement des commentaires dans la colonne prévue à cet effet et bien maintenir une liste Dames, une autre liste pour les Hommes

2) SUR LE LISTING NOUVELLES INSCRIPTIONS

⇒ compléter le formulaire en indiquant les noms des coureurs dans l'ordre alphabétique et bien préciser la date de naissance complète, le club d'appartenance et le numéro de licence.

⇒ nous faire parvenir, avant le début de la saison d'hiver, pour les nouveaux coureurs, la **décharge corrélative à la licence FIS dûment complétée** (exemplaire à photocopier joint).

IMPORTANT

Toutes ces inscriptions apparaissent sur la 1^{ère} liste FIS qui sort le **1er Juillet**.

Par conséquent, compte tenu des vérifications à effectuer, nous vous demandons de nous retourner ces documents pour le 17 Mai 2010.

Les athlètes qui bénéficient du statut de blessé doivent continuer à être inscrits sur les listes FIS pour ne pas perdre ce statut.

Vous trouverez, ci-joint, quelques indications sur le processus d'inscription que je vous demande de bien vouloir diffuser largement auprès de vos clubs.

Veillez croire, Mesdames, Messieurs, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Directeur Sportif Snowboard

Joël FRANITICH

P.J.2



Fédération Française de Ski

www.ffs.fr - ski@ffs.fr

SAISON 2010/2011
SNOWBOARD

Important :

** il est **impératif** que les coureurs dont vous demandez l'inscription sur les listes de points FIS **soient licenciés FFS** pour la saison 2010/2011. Nous attirons votre attention sur le fait que toute personne inscrite qui ne prendrait pas la licence FFS relève de votre responsabilité.*

****vérifier que chaque inscrit a la nationalité française** ou bien une double nationalité dont la France ; dans ce dernier cas, si après avoir couru sous l'une des nationalités, il décide de courir pour sa deuxième nationalité, il perd automatiquement ses points FIS. Attention : un coureur ne peut pas changer de nationalité en cours de saison.*

**Les concurrents ne peuvent être inscrits qu'à partir de l'âge de :*
-nés(es) en 1995 et avant pour les disciplines « snowboard alpin », « snowboardcross », « big-air »
-nés (es) en 1997 et avant pour les disciplines « half-pipe » et « slope-style ».

**Rappel du montant de la cotisation, par coureur, appliqué pour la saison 2009/2010 :*

[-inscription avec le F.O.U. (FIS Online update) en effectuant la demande comme suit : club → comité régional → F.F.S. : 30 Francs Suisses (± 19 €) pendant toute la saison]

Le coût des inscriptions des coureurs appartenant aux collectifs nationaux : Equipe de France A, Equipe Nationale B et Equipe Nationale Jeune-Junior, est pris en charge par la Commission nationale Snowboard.

Sont facturés par la FIS tous les coureurs actifs à partir du 1^{er} Janvier.

Nous rappelons que toute inscription en compétition FIS d'un coureur ayant le statut d'inactif, après le 1^{er} janvier, fait l'objet d'un tarif différent de celui appliqué avant cette date : en tout état de cause, cette opération doit rester exceptionnelle.

-oOo-

Comité : MV

Colonne
à compléter :
STATUT pour la
saison 2010/2011
O = à renouveler
E = ne pas renouveler
(D = décédé)

INSCRIPTIONS COUREURS SUR LISTES FIS SNOWBOARD 2010/2011

9195109	DUBY	Lise	L	16.05.1993	2642259	Scs Guebwiller	
7195007	JAEGLE	Christa	L	07.06.1990	2637666	Les Amis de Munster	
7531006	JAEGLE	Sabrina	L	16.08.1987	2643036	Les Amis de Munster	
1103084	BEDEZ	Luc	M	25.11.1971	2637749	Lac Blanc Snowrider	
1109292	BLAUDEZ	Christophe	M	21.07.1970	2640242	S.C. La Bressaude	
1688867	CLAUDEL	Arnaud	M	11.10.1971	2637750	Lac Blanc Snowrider	
1084557	COSNIER	Charlie	M	07.01.1980	1401531	S.C. Sainte Marie aux Mines	
1560730	DUFOUR	Sylvain	M	19.11.1982	1440742	Sainte Marie aux Mines	
9190294	EDZARD	Enno	M	10.05.1993	2639449	Lac Blanc snowboard	
9190198	FUHRMANN	Nicolas	M	25.10.1994	2637819	Alsaglisse	
9190240	HILBERT	Sylvain	M	19.02.1993	2637748	Lac Blanc snowrider	
9190241	HUMBERT	Theo	M	20.10.1993	2638251	Lac Blanc snowrider	
9190204	LEHRY	Pierre	M	12.07.1984	2641680	Scoseg Guebwiller	
9190291	SCHUMACHER	Pierre	M	26.05.1995	2637820	Alsaglisse Loisirs	
9190271	SEPULCHRE	Benoit	M	07.03.1974	2640999	S.C. la bressaude	
1194983	SPENLE	Ludovic	M	28.11.1986	2637663	Les Amis de Munster	
1086982	THIERRY	Laurent	M	10.03.1970	2254327	SCS Guebwiller	
9190295	CHRISTEN	Johan	M	13.11.1979	2640271	Sc La bressaude	



DECLARATION DES ATHLETES
EN RELATION AVEC L'INSCRIPTION A LA FEDERATION
INTERNATIONALE DE SKI (FIS)



Conscient du fait que ma signature au bas de la présente déclaration ne limite pas l'obligation des organisateurs de préparer et maintenir les infrastructures servant aux courses de compétitions et de conduire ces dernières conformément aux règles et standards de sécurité édictées par la FIS, je soussigné/e,

Nom	Prénom	Année de n.	Nation
Discipline: alpin <input type="checkbox"/> nordique <input type="checkbox"/> autre <input type="checkbox"/>		Sexe: masculin <input type="checkbox"/> féminin <input type="checkbox"/>	

déclare ce qui suit:

1. REGLES, REGLEMENTS ET PROCEDURES DE LA FIS

Je comprends et accepte que ma participation à toute compétition faisant partie d'un calendrier FIS est sujette à mon acceptation de toutes les Règles, Règlements et Procédures de la FIS qui sont applicables en relation avec cette compétition. En conséquence, j'accepte d'être sujet à ces Règles, Règlements et Procédures et à la compétence des instances en charge de les appliquer. Sans que cela soit limité à ce cas, j'accepte en particulier la compétence exclusive du Tribunal Arbitral du Sport à Lausanne, lorsque celle-ci est instituée par les Règles FIS.

2. RECONNAISSANCE ET ACCEPTATION DES RISQUES

Je suis pleinement conscient des risques potentiels que comporte la pratique du ski de compétition, notamment ceux découlant de la vitesse et des forces de gravitation, que ce soit lors d'entraînements ou durant les compétitions elles-mêmes. Je reconnais qu'il existe des risques liés à la recherche de performances en compétition, laquelle me conduit à exercer mes capacités physiques à leur limite. Je reconnais également que les facteurs de risque incluent aussi l'équipement, les conditions atmosphériques et les conditions de terrain, ainsi que des obstacles naturels ou artificiels. Je suis par ailleurs conscient que certains mouvements ou actions ne peuvent pas toujours être prévus ou contrôlés et par conséquent ne peuvent être évités ou prévenus par des mesures de sécurité.

En conséquence, je sais et accepte que lorsque je prends part à de telles compétitions, mon intégrité physique et, dans les cas extrêmes, ma vie même peuvent être en danger.

De plus, je sais et accepte que les dangers mentionnés, liés à ma participation peuvent menacer des tiers dans les aires de compétition et d'entraînement.

Je conduirai ma propre inspection des pistes de compétition et d'entraînement. Je notifierai immédiatement le Jury de tout souci que je pourrais avoir en relation avec la sécurité.

Je reconnais que je suis responsable du choix d'un matériel approprié et de son état, de la vitesse à laquelle je cours et de celui de ma ligne de course.

3. RESPONSABILITE PERSONNELLE

Je comprends que je puisse être tenu responsable personnellement vis-à-vis de tiers en raison de dommages découlant d'atteintes à l'intégrité corporelle ou à la propriété que ces tiers peuvent subir en raison de circonstances liées à ma participation à des entraînements ou des compétitions.

Je reconnais que les organisateurs n'ont pas la responsabilité d'inspecter et de surveiller mon équipement.

4. DECHARGE DE RESPONSABILITE

Dans la mesure permise par les dispositions légales applicables, je décharge la FIS, mon Association Nationale et les organisateurs, ainsi que leurs membres, organes, employés, bénévoles, auxiliaires, mandataires et agents respectifs, de toute responsabilité en relation avec toute perte, atteinte, ou dommage subi en relation avec ma participation à des compétitions ou entraînements sanctionnés par la FIS.

5. REGLEMENT DES LITIGES

Sans préjudice à la compétence des instances compétentes au regard des Règles, Règlements et Procédures de la FIS, auxquelles j'accepte de me soumettre comme conséquence de ma participation à des compétitions qui figurent dans le calendrier FIS (cf. point 1 ci-dessus), j'accepte que toute dispute qui n'est pas décidée en application des procédures prévues dans les Règles et Règlements de la FIS, et qui s'élève entre moi-même et la FIS et/ou les organisateurs d'une compétition du calendrier FIS, incluant sans limitation celles liées à des prétentions en dommages et intérêts élevées par une partie à l'encontre de l'autre et résultant de circonstances (actes ou omissions) liées à ma participation à de telles compétitions, sera examinée au regard du droit suisse et tranchée exclusivement par arbitrage par devant le Tribunal Arbitral du Sport (TAS) à Lausanne, conformément aux règles d'arbitrage du TAS alors en vigueur.

Cette déclaration et son interprétation sont soumises au droit Suisse. Dans la mesure permise par les dispositions légales applicables, elle liera mes héritiers, parents, membres de ma famille et successeurs en droit qui pourraient engager des actions judiciaires en raison des mêmes circonstances.

Je confirme avoir lu et compris la présente déclaration.

Lieu	Date	Signature de l'athlète
------	------	------------------------

Pour les athlètes mineurs (selon la loi du pays de l'athlète):

Il est confirmé ici que je/nous, à titre de détenteurs(s) de l'autorité parentale/tutélaire sur l'athlète, donne/ons son/leur consentement à l'acceptation de l'athlète à être lié par les termes et conditions de la présente déclaration..

Nom (car. d'imprimerie)	Date	Relation	Parents/tuteur: signature
-------------------------	------	----------	------------------------------